



Club Micro de
l'AABF

NOUVELLE PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Le Secrétariat de l'AABF centralise désormais les inscriptions dans les diverses sections ainsi que le prélèvement des cotisations. Le Club Micro gérait jusqu'à présent le fichier de ses adhérents et le paiement des cotisations. Il continuera bien sûr à entretenir un fichier, mais les inscriptions au Club et le prélèvement des cotisations seront du ressort du secrétariat de l'AABF.

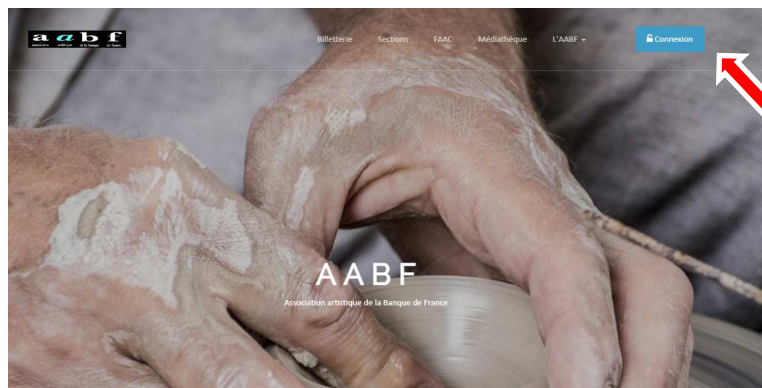
La présente note vous explique les diligences que vous avez à accomplir en ce début d'année et qui seront à renouveler chaque année, les adhésions étant annuelles.

La procédure s'effectue en ligne sur le site de l'AABF ce qui ne doit pas présenter de difficulté pour les adhérents du Club Micro !

Préalable : avoir un compte sur le site de l'AABF

Vous devez être nombreux à déjà posséder un compte sur le site de l'AABF par exemple si vous vous êtes inscrits à une autre section ou avez fait des opérations de billetterie. Si tel est le cas, vous pouvez sauter ce paragraphe.

Adresse du site : <https://www.aabf-bdf.com/>



Si en inscrivant votre matricule vous obtenez une réponse « ERREUR » c'est que vous n'êtes pas encore inscrit sur le site.

Pour vous inscrire suivez le cheminement ci-après :

Connexion

Il est nécessaire de vous identifier pour naviguer sur notre site et accéder à nos offres.

Vous avez déjà un compte ? Identifiez-vous :

 Connexion

[Mot de passe oublié ou première connexion](#)

Vous êtes inconnu de l'aabf ? (vous n'êtes pas adhérent ou vous n'avez jamais fait un seul achat auprès de notre billetterie) : merci de remplir ce [formulaire de contact](#).
Votre demande sera traitée dans les 72 heures, vous pourrez ensuite vous créer un compte en cliquant sur "mot de passe oublié ou première connexion".

Cliquez sur « Formulaire de contact » et remplissez les diverses zones obligatoires ; notez bien l'adresse mail que vous indiquez : elle deviendra votre identifiant.
Vous pouvez ensuite vous connecter en cliquant sur « Mot de passe oublié ou première connexion » ; notez bien le mot de passe que vous utilisez.

Connexion

Il est nécessaire de vous identifier pour naviguer sur notre site et accéder à nos offres.

Vous avez déjà un compte ? Identifiez-vous :

 Connexion

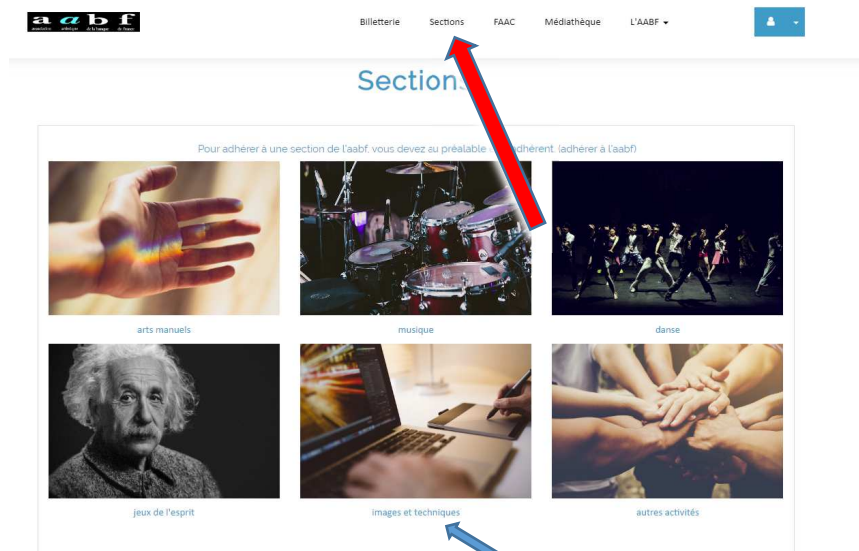
[Mot de passe oublié ou première connexion](#)

Vous êtes inconnu de l'aabf ? (vous n'êtes pas adhérent ou vous n'avez jamais fait un seul achat auprès de notre billetterie) : merci de remplir ce [formulaire de contact](#).
Votre demande sera traitée dans les 72 heures, vous pourrez ensuite vous créer un compte en cliquant sur "mot de passe oublié ou première connexion".

En cas de difficultés n'hésitez pas à demander l'assistance du secrétariat de l'AABF (01 42 92 21 94).

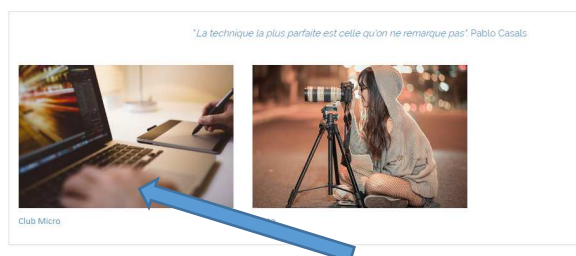
[Inscription à la section « Club Micro »](#)

Une fois connecté à votre compte rendez-vous sur la rubrique Club Micro.



Cliquez en premier sur section puis après l'affichage sur Images et Techniques.
Et enfin sur Club Micro :

Images et technique



Vous accédez alors à la rubrique consacrée au Club.

Club micro

Diffusion de la culture numérique dans le cadre d'utilisations privées,
- Conseils personnalisés dans le choix d'un matériel ou d'un logiciel,
- Assistance technique pour la retouche photo, le montage vidéo et l'accès à internet,
- Dépannage dans le local du club ou à distance chez l'adhérent via internet,
- Cours d'initiation et de perfectionnement à l'informatique, dispensés aux retraités, par des bénévoles de la section,
- Cours sur le traitement de l'image numérique dispensés par des bénévoles de la section, assistés de professionnels,
- Prêt gratuit de divers matériel (PC portables, accessoires, et appareils photo numériques, scanner de diapositives),
- Possibilité d'utiliser le matériel fixe installé dans le club : ordinateurs et périphériques (scanner de diapos et film 35 mm), imprimante photo multifonctions, graveurs de CD et de DVD, projecteur de films 8 mm et super 8, platine disques 33 et 45 t/mn et lecteur de cassettes audio).

Participation annuelle aux activités: 22 €

<p>contact</p> <p>Jean-Pierre Bouchon : 09 52 82 05 40 (les messages laissés sur le répondeur sont retransmis automatiquement à un membre du bureau) E-mail : clubmicro.aabf@gmail.com Site internet : www.clubmicro-aabf.fr</p>	<p>horaires</p> <p>Permanence le jeudi de 13h à 15h</p>	<p>lieu</p> <p>33/35 rue Radziwill - Entresol - Accenseur B</p>
---	--	--

[Inscription](#)

Il ne vous reste qu'à cliquer sur « Inscription » pour continuer à faire partie du Club.
Répondez ensuite aux questions et commandez votre inscription ; c'est simple et assez intuitif.

Ne vous étonnez pas, l'inscription est traitée comme un achat.

L'AABF vous envoie un message électronique de confirmation de votre inscription.

Pour que nous puissions en être informé rapidement, nous vous demandons de transférer ce message sur notre boîte mail à l'adresse : clubmicro.aabf@gmail.com

Réalisez cette inscription dès que possible afin que la liste des adhérents soit identique dans le fichier de l'AABF et dans le nôtre.

Vous serez averti de la date du prélèvement et du montant de la cotisation.

En résumé :

- **Se connecter à son compte sur le site de l'AABF. Créer un compte si vous n'en possédez pas.**
- **Vous rendre sur la fenêtre consacrée au Club Micro et vous inscrire**
- **Nous transférer le message de confirmation que vous recevrez de l'AABF**

Paris, le 1^{er} février 2021